

Réf: Dossier 468933

Avis de constitution

SOCIETE « AMY PRESTIGE »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE DELACELLE-MAIRIE
30HA, Lot 266. 268. 269 et 271, Ilot 16

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 05/12/2025 reçus par Me DIAHORE-TOHOURI ANGELINE , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 09/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMY PRESTIGE »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement, en tous pays et notamment en république de Côte d'ivoire:

- La création , la gestion et l'exploitation d'un établissement scolaire privé d'enseignement maternelle et primaire;

- La formation d'élèves;

- L'achat de tous mobiliers et matériels didactiques pour l'exploitation de l'établissement;

- La prise d'intérêt par voie d'apport fusion, participation, de parts ou d'obligations, ou de toute autre manière, dans toute autre entreprise ou société se rattachant du directement ou indirectement à l'objet social pouvant apporter une clientèle à son activité sociale ou favoriser les affaires dans lesquelles elle-même aurait des intérêts.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE DELACELLE-MAIRIE
30HA, Lot 266. 268. 269 et 271, Ilot 16

Dirigeant(s) M MEITE ABDUL HAMID VAFING (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06706 du 23/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°80699/GTCA/RC/2025 du 23/12/2025

